



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Konz, le 17 mai 2023

Les moules révèlent la qualité des eaux de la Moselle et de la Sarre

CAMPAGNE DE PRÉLÈVEMENT TRANSFRONTALIÈRE EXCEPTIONNELLE

Face au défi des pollutions de toutes origines, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et ses homologues rhénano-palatins, sarrois et luxembourgeois – tous chargés de surveiller le bon état de santé des milieux aquatiques – se sont associés pour mener une campagne transfrontalière exceptionnelle.

Du 4 au 11 mai 2023, le bateau laboratoire Max Prüss de l'office de la nature, de l'environnement et de la protection du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie a effectué des prélèvements de dreissènes dans les eaux de la Moselle (depuis sa confluence avec le Rhin à Coblenze jusqu'à celle de la Meurthe à l'aval de Nancy) et de la Sarre au niveau de sa confluence. Véritables bioindicateurs de l'état des eaux, ces moules zébrées d'eau douce permettront de fournir des informations sur d'éventuels polluants présents dans les cours d'eau, notamment sur la famille des HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) classés comme cancérigènes. Les résultats de ces analyses feront l'objet d'une évaluation commune transfrontalière puis rendus publics dès qu'ils auront été validés.



Crédit photo : AERM/N. Leblanc



Crédit photo : AERM/N. Leblanc

LE MAX PRÜSS, UN BATEAU LABORATOIRE POUR CONTRÔLER LA QUALITÉ DE L'EAU



Crédit photo : AERM/N. Leblanc

Naviguant sur le Rhin et ses affluents ainsi que sur la Weser et les canaux d'Allemagne de l'Ouest, le Max Prüss est un véritable **laboratoire flottant de 27 m²** qui assure chaque année la surveillance de plus de 700 km de cours d'eau. Il est équipé de **moyens de prélèvement adaptés** à tous types de supports d'analyse (grappin, centrifugeuse) et dispose de nombreux **appareils de mesure en continu** (température de l'eau, pH, conductivité électrique, teneur en oxygène et turbidité).

Dans le cadre de la coopération transfrontalière menée sous l'égide des Commissions Internationales pour la Protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS), le Max Prüss sillonne en mai durant 9 jours la Moselle et la Sarre aval, de l'embouchure dans le Rhin à Coblenz jusqu'à la confluence avec la Meurthe à Nancy, pour prélever des dreissènes, petites moules d'eau douce. Les analyses effectuées sur les moules zébrées permettront **d'évaluer de manière fiable** la présence dans nos cours d'eau de certains **polluants bioaccumulables** (dont onze paramètres chimiques ciblés au niveau européen) et de tenter de **déterminer les sources des pressions polluantes**, notamment pour la famille des HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) classés comme cancérigènes. En prolongement de ce volet de surveillance et d'enquête réglementaire, cette mobilisation exceptionnelle sera mise à profit pour mener une surveillance prospective des polluants émergents (polluants éternels PFAS, médicaments...), celle-ci étant les yeux de la surveillance de demain. Dans cette optique un accès au bateau et aux échantillons prélevés a également été accordé à deux équipes universitaires régionales françaises pour qu'elles puissent mener complémentaires des investigations innovantes.

« Les organismes vivants, dont l'Homme, dépendent de la qualité de l'eau du territoire sur lequel ils vivent. Pour pouvoir prendre soin de cette eau si précieuse, qu'elle soit en surface ou souterraine, il est nécessaire de diagnostiquer au préalable son état. Aussi, le travail de surveillance active mené par les États riverains répond-il à un enjeu majeur dans la préservation de la ressource en eau, permettant d'engager la bonne action au bon endroit dans une logique d'efficacité des financements publics. Les résultats collectés permettront d'évaluer l'impact des polluants sur la santé humaine, les organismes aquatiques et leurs écosystèmes pour mettre en place des actions concrètes visant à protéger la ressource. En effet, il n'existe pas de politique de l'eau pertinente sans une surveillance efficace des milieux aquatiques » souligne Marc Hoeltzel, Directeur général de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

L'EAU N'A PAS DE FRONTIÈRES

La coopération transfrontalière sur la Moselle et la Sarre au sein des CIPMS est le **fruit d'une longue tradition de plus de 60 années**. Grâce à des **actions transfrontalières coordonnées**, la France, le Grand-Duché du Luxembourg et les Länder de Rhénanie-Palatinat et de Sarre disposent d'une **base de données partagée** et d'une **compréhension commune des actions et des défis à mener** afin d'atteindre le bon état des eaux dans les bassins fluviaux internationaux.

« En tant que riverain aval, le Land de Sarre dépend des mesures effectuées en amont. Nous sommes heureux de cette coopération internationale qui a déjà porté ses fruits : les pollutions ont diminué grâce aux multiples mesures mises en œuvre par nos partenaires au cours des dernières années. Nous devons désormais augmenter nos ambitions pour la Moselle afin d'aboutir à une eau saine et propre dans tous les pays riverains » explique Petra Berg, Ministre en charge de l'environnement du Land de Sarre.

« Cet événement nous montre de manière exemplaire à quel point une coopération transfrontalière et partenariale est nécessaire. Tout comme l'eau ne s'arrête pas aux frontières, les polluants qu'elle contient ne le font pas non plus. La directive-cadre européenne sur l'eau a créé des conditions cadres interbassins pour des mesures de surveillance et de gestion transfrontalières » ajoute Andreas Christ, Directeur de l'eau de Rhénanie-Palatinat.

« Nous faisons face à plusieurs problématiques majeures : protéger les cours d'eau en réduisant les polluants existants et émergents et faciliter leur adaptation au changement climatique afin de préserver la biodiversité. Nous remercions le Land de Rhénanie-du Nord-Westphalie d'avoir permis la mise en œuvre de cette coopération transfrontalière via la mise à disposition du bateau laboratoire Max Prüss » précise André Weidenhaupt, premier conseiller du gouvernement du Luxembourg.

« Afin de préserver la qualité des eaux et retrouver un bon état de la ressource et des écosystèmes pour les générations futures, les efforts doivent être poursuivis tant en matière de prévention des nouvelles pollutions qu'en termes d'actions de diminution des rejets existants. Cette coopération transfrontalière, et notamment la mise en place d'un programme de surveillance commun, sont ainsi des outils indispensables qui nous permettent d'avoir une vision globale de la qualité des eaux et de son évolution » termine Arnaud Cochet, préfet de Meurthe-et-Moselle.

SURVEILLANCE DES EAUX DU BASSIN MOSELLE-SARRE : UN TRAVAIL DE FOND MENÉ DEPUIS PLUS DE 60 ANS

La surveillance du bon état de santé des milieux aquatiques au sein du bassin de la Moselle et de la Sarre incombe aux États et Länder. Ce sont quelque 1.300 points de surveillance en eau de surface, et 680 en eau souterraine qui leur permettent d'établir des bilans de santé des rivières, lacs et eaux souterraines.

Véritable outil de pilotage de la politique de l'eau, la surveillance de la qualité des milieux aquatiques bénéficie de **plus de 60 ans d'histoire, de données et de savoir-faire**. Les premières opérations ont été engagées dans les années 1950-1960 sur le Rhin et la Moselle, via les toutes jeunes Commissions fluviales internationales.. Au fil des années, elles ont été renforcées, consolidées et modernisées, permettant de bâtir une connaissance sur le long terme, essentielle aux politiques environnementales. Depuis 2007, la surveillance a été renforcée au titre de la **directive-cadre sur l'eau (DCE)** qui fixe des objectifs et des méthodes pour **atteindre le bon état des eaux**.

Le programme international de suivi des CIPMS et les programmes de surveillance des États riverains du bassin Moselle-Sarre, qui visent l'ensemble des milieux aquatiques, intègrent de nombreuses thématiques telles que la surveillance quantitative ou qualitative, les pollutions ponctuelles, diffuses, toxiques et la biologie – faune et flore. Les données produites sont diverses: débit et hauteur d'eau, indicateurs de santé des peuplements vivants, concentration de multiples paramètres chimiques (sur l'eau, le sédiment, les matières en suspension ou certains supports biologiques comme les poissons, les mollusques ou les crustacés), températures des eaux de surface. **C'est donc un inventaire complet des milieux aquatiques qui est réalisé et révèle l'état de santé de ces écosystèmes.**

A propos des CIPMS :

C'est sur la base de deux protocoles de droit international que les membres des CIPMS et responsables de la gestion des eaux d'Allemagne, de France, du Luxembourg coopèrent depuis plus de 60 ans étroitement dans le bassin de la Moselle et de la Sarre.

Depuis cette date, les pays riverains s'accordent sur la préservation et l'amélioration de la qualité des eaux et des écosystèmes aquatiques ainsi que depuis 1995 également sur la protection contre les inondations. En vue d'une gestion durable des eaux et pour assurer la coordination des efforts sur la totalité du bassin international, la coopération transfrontalière a été étendue en l'an 2000 à la Région wallonne.

Jean-Paul Lickes, Directeur de l'Administration de la gestion de l'eau du Luxembourg, est l'actuel Président. Le secrétariat des deux commissions dont le siège est à Konz (Allemagne), ville située à la confluence de la Moselle et de la Sarre assiste le Président et les organes des CIPMS.

Voir également www.iksms-cipms.org